

## **Les clochers, les minarets..**

### **1. Les faits**

Referendum suisse concluant à l'interdiction de construire de nouveaux minarets.

Rôle du minaret : visibilité de l'Islam et appel à la prière.

Enjeu : le paysage social et le langage: entre symbole et parole.

Symbole : est visible, est-il lisible ?

Ce qui est visible : salle de prière, mosquée, minaret, croissant

Parole audible et paisible ?

Ce qui est audible : invitation à la prière, qui parle et pour qui ?

### **2. Réactions**

#### I. En France

##### A. Comprendre les réactions :

Sur le plan socio-culturel :

- la peur de l'autre,
- difficile reconnaissance de la différence,
- celle-ci opposée à la survie : un impératif « catégorique »,
- désir de connaître (Aristote : « tous les hommes désirent naturellement savoir »), mais la connaissance me conduit à la restriction de ma propre liberté (la dynamique de l'amour y est sous jacente)

##### B. Rapport de la société à la religion en France (et en Europe par extension)

- empreinte dominante du positivisme ; pour le positivisme religion=irrationnel, d'où fermeture totale de la rationalité à la transcendance,
- mauvaise connaissance culturelle de la religion, y compris par les fidèles (musulmans, chrétiens, juifs etc.) qui détermine l'attachement affectif à quelques éléments épars ponctuels de cette culture et de cette religion,
- la difficulté d'intégration vient aussi du milieu d'accueil : s'intégrer à quoi ?, au vide proposé ?

##### C. Rapport à la religion chrétienne

- son fondement révélé contredit par les Lumières puis la prétention des sciences à donner réponse à tout (le positivisme en est la fine fleur)
- son positionnement par rapport au religieux est affecté par l'arrivée massive des expressions religieuses autres que chrétiennes

#### D. Rapport à la religion catholique

- Discréditée dans ses structures et dans ses prétentions à avoir l'exclusivité de l'influence sur la vision de la société et la morale qui en découle.

-

#### II. En Europe :

##### L' Islam et la laïcité :

- Les musulmans français comme les autres français ? – l'Islam compatible avec la république française ? – désir de montrer au nom de la religion les signes qui cachent et révèlent (minarets et burqas)
- argument urbanistique comme masque d'une non réponse sur le fond à la question posée (Suisse, Autriche),
- -pas de problème de liberté religieuse en Europe (18 millions de musulmans , une salle de prière pour 2 milles musulmans), mais l'intolérance croissante à l'égard de groupes religieux,
- En Allemagne : (A. Merkel) « Concrètement, nous devons veiller à ce que les coupes des mosquées ne soient pas intentionnellement construites de façon à être plus hautes que les clochers des églises » (3 12 2007)
- Royaume Uni : question ne se pose pas (1400 mosquées) : « alors que l'appel à la prière par le muezzin n'est généralement pas permis dans les pays européens pour des raisons de tranquillité publique, il est autorisé à certaines heures du jour »(la Croix 1 12 2010)
- Italie (Ligue du Nord) « la Suisse envoie un signal clair ! oui aux clochers, non aux minarets, cela devrait nous faire réfléchir » (idem)

### **3. Se comprendre à la lumière de l'Évangile.**

#### I. Trois principes de base

- A. Tenir une relation non-immédiate à sa propre culture : sublimer pour aller plus loin, montrer quelque chose du Christ en nous
- B. Eveiller à une rationalité ouverte qui fonde les choses sur la transcendance et sur le spirituel.

C. éviter la 'muséologie' culturelle des autres et de nous-même, protection des cultures comme espèces menacées (folklorisation)

## II. L'attitude de l'Eglise catholique

Question de la réciprocité :

-n'est pas une réponse, n'est pas un argument « Justement parce que nous chrétiens condamnons les restrictions à la liberté religieuse dans les pays musulmans, nous ne devons pas seulement venir au secours des chrétiens là-bas, mais également intervenir en faveur des droits des musulmans chez nous » (Evêques allemands, Mgr Zollitsch)

- La pratique de consultations démocratiques locales en Indonésie (3% de cath.), oblige l'Eglise catholique à négocier avec le pouvoir sur place, car la population se prononce généralement contre les constructions d'églises,

-En Arabie Saoudite la réciprocité n'est pas assumée, (Mgr Tauran, Président du conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux)